



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense : bâtiments

Question écrite n° 121922

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur l'évaluation du patrimoine de l'armée française à laquelle vient de procéder la Cour des comptes en application des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances. Il lui demande de lui indiquer quels enseignements elle dégage de ce travail inédit, chiffrant à 125 milliards d'euros le patrimoine militaire national.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121922

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3479